

Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité...

L'intégration en profondeur en Amérique du Nord... Qui a voté pour ça?

par Normand Pépin

Peu d'entre vous ont aujourd'hui entendu parler du Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PSP), tout simplement parce que les trois gouvernements impliqués font tout pour qu'il passe inaperçu, de crainte de soulever la controverse et un débat public du type de celui qu'on a connu avec les négociations de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, puis avec l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) qui avait alors inclus le Mexique.

Le PSP regroupe les mêmes partenaires que l'ALÉNA, le Canada, les États-Unis et le Mexique, dans un partenariat qui n'a pas été scellé par la signature d'un traité. Et les gouvernements se servent de cette excuse pour ne pas soumettre le PSP à leur parlement respectif.

Que cherchent-ils donc à cacher?

Au moment de son lancement, le 23 mars 2005, bien malin qui aurait pu se douter de ce que nous

réserveait le PSP. Présenté comme un processus pour éliminer la « tyrannie des petites différences » qui nuisent au commerce entre les trois pays de l'ALÉNA, le partenariat s'est révélé être une opération de grande envergure, qui touche de multiples aspects de la vie dans nos trois pays.

Les Sommets des chefs d'État nord-américains :

1^e : 23 mars 2005, à Waco (Texas, États-Unis), entre le premier ministre Martin et les présidents Bush et Fox

2^e : 30 et 31 mars 2006, à Cancun (Mexique), entre le premier ministre Harper et les présidents Bush et Fox

3^e : probablement en août, lieu non précisé au Canada, entre le premier ministre Harper et les présidents Bush et Calderon

On voudrait bien nous faire croire qu'il ne s'agit que d'harmoniser les formats des boîtes de conserve pour qu'elles puissent être vendues sans problèmes dans l'un ou l'autre des trois pays, mais quand il est question d'exportation d'eau en vrac ou de quintupler la production de pétrole dans les

sables bitumineux de l'Alberta, ce sont des choix de société qui sont remis en question. Et quand bien même ce ne serait que le format des boîtes de conserve qu'on veut harmoniser, est-ce un processus si innocent quand on sait que le pays qui servira de mesure-étalon aura une bonne longueur d'avance dans la production de boîtes de conserve à meilleur marché que les autres?

Trois mois après son lancement, les ministres responsables du PSP dans les trois pays (Industrie, Affaires étrangères et Sécurité publique) déposaient leur premier Rapport aux chefs sur l'état d'avancement du PSP. C'est vraiment à ce moment-là qu'on a pu réaliser que des équipes de travail étaient



à l'œuvre depuis bien des mois avant le lancement officiel, qui n'est venu que lever un peu le voile sur le partenariat. En effet, on découvrait alors que 19 groupes de travail avaient été créés – neuf pour le volet sécurité et dix pour le volet prospérité – et que ceux-ci sont chargés de faire avancer une centaine d'initiatives qui se déclinent en 317 objectifs « livrables ». Et déjà, en juin 2005, dans ce premier rapport, on apprenait que l'échéancier de quelques-uns de ces « livrables » était déjà complété. Au dépôt du deuxième Rapport aux dirigeants, en août 2006, c'était déjà 65 de ces « livrables » qui étaient complétés. Le PSP avance donc à la vitesse grand V et presque personne n'est au courant sauf...

L'omniprésence des dirigeants des grandes entreprises

Le PSP implante une nouvelle mécanique par laquelle le secteur privé a la mainmise sur la prise de décisions. Les dirigeants des plus grandes entreprises de chaque pays sont partie prenante des négociations, ils y ont accès directement. Ils définissent les objectifs et les moyens à mettre en œuvre tandis que les pouvoirs exécutifs de chaque pays (les trois chefs d'État et les neuf ministres responsables du PSP) ont la responsabilité de les instrumenter soit par des politiques économiques précises, soit par des modifications à certaines réglementations. La voie législative doit être évitée comme la peste parce qu'elle est considérée par le monde des affaires comme ne menant nulle part... sans doute à cause des débats qu'un changement à une loi existante ou une nouvelle loi susciterait.

Donc, plus besoin de lobbies dans l'antichambre du pouvoir quand on a un accès direct à celui-ci. Cet accès a

Les membres du CNAC

Canada

Bell Canada Entreprises
CN
Canfor Corporation (forêt)
Financière Manuvie
Ganong Brothers (chocolat)
Home Depot Canada
Linamar Corp. (pièces automobiles)
Power Corporation
Suncor Energy (sables bitumineux)

États-Unis¹

Scotia Bank
Campbell Soup Co.
Chevron
FedEx
Ford
General Electric
GM
Kansas City Southern Industries
Lockheed Martin
Merck
Mittal Steel
New York Life Insurance Company
Procter & Gamble
UPS
Wal-Mart
Whirlpool


été formalisé en juin 2006 avec la mise sur pied du Conseil nord-américain de la compétitivité (CNAC), composé de représentants de 30 corporations parmi les plus grandes d'Amérique du Nord, pour conseiller les chefs d'État sur les questions relatives à la compétitivité nord-américaine.

Pour bien illustrer la place des gens d'affaires dans le processus d'intégration en Amérique du Nord, ne citons que le secrétaire au Commerce des États-Unis, Carlos Gutierrez, lors de la rencontre de lancement du CNAC, le 15 juin 2006, à Washington :

« *Le but de cette rencontre était d'institutionnaliser le PSP et le CNAC, de façon à ce que le travail se poursuive même avec des changements de gouvernement* ». Plus tard, Ron Covais, de la multinationale de l'armement Lockheed Martin et président de la section US du CNAC déclarait au magazine Maclean's : « *Les ministres nous ont dit : " Dites-nous ce que nous devons faire et nous ferons en sorte que ça se produise "* ».

Depuis quand les dirigeants d'entreprises sont-ils les seuls à avoir quelque chose à dire sur les questions de compétitivité? Les centrales syndicales québécoises ont, en tout cas, prouvé qu'elles s'intéressaient à la question, en particulier

la CSD, quand elles ont accepté de participer à l'équipe de travail multipartite « Partenaires pour la compétitivité et l'innovation sociale », à laquelle siégeaient également des représentants patronaux, qui a produit ce qui est maintenant connu comme le Rapport Lussier, intitulé « Pour une compétitivité accrue et un dialogue social renforcé ».

Le CNAC doit être démantelé car il n'a pas la légitimité nécessaire pour proposer des changements au nom de tous les citoyens et citoyennes du pays et les négociations entourant le PSP doivent être suspendues tant et aussi longtemps qu'un débat public large n'aura pas eu lieu sur la question. Ce ne sont pas les quelques audiences tenues par le comité permanent du Commerce international de la Chambre des communes² qui satisfont à cette condition, le PSP doit être débattu devant l'ensemble des députés du Parlement et soumis au vote. 

¹ La section étatsunienne compte, comme les sections canadienne et mexicaine, dix membres au CNAC, seulement celle-ci s'est dotée d'un comité exécutif de quinze personnes qui a pour tâche de choisir les dix personnes qui représenteront leur section à chacune des réunions ministérielles, en assurant une rotation.

² Le Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC) a été entendu par ce comité le 3 mai dernier. Ont représenté le RQIC, Normand Pépin de la CSD et Nancy Burrows de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), deux organisations membres du RQIC. Une motion pourrait être adoptée dans les semaines prochaines par le comité pour que le PSP soit débattu à la Chambre des communes.